

# Formation professionnelle. 15 projets de centres d'apprentissage pour 813 MDH

Création de 9 nouveaux centres de formation professionnelle et mise à niveau de 6 autres dans le cadre du Fonds Charaka. Ces projets seront déclinés sur trois ans dans le cadre de partenariats public-privé.



**Mostafa Bentak**  
m.bentak@leseco.ma

En droite ligne avec les orientations royales en matière de formation professionnelle a eu lieu vendredi à Rabat la signature des mémorandums d'entente de 15 projets de centres financés par le fonds Charaka de la formation professionnelle. Ce fonds, est-il besoin de le rappeler, a été mis en place dans le cadre du deuxième programme de coopération (Compact II) conclu entre le Maroc et le Millennium challenge corporation (MCC). Dans son intervention à l'occasion, le chef du gouvernement a souligné qu'il s'agit de la création de 9 nouveaux centres de formation professionnelle et de la mise à niveau de 6 autres. Ils seront déclinés dans le cadre de partenariats public-privé. Les secteurs concernés sont aussi vastes que variés : industrie, agriculture, construction, BTP, transport, logistique, santé et tourisme. Ces projets a précisé Saâd Dine El Otmani concernent six régions du pays pour un budget de 813

MDH visant la formation de 8.400 jeunes chaque année. Le chef de l'Exécutif n'a pas manqué de revenir sur le cheminement de la réflexion autour de la formation professionnelle. Un processus qui n'a pas été un long fleuve tranquille. Le souverain qui accorde une attention particulière à ce volet avait rejeté une copie qui lui avait été soumise pour manque de consistance. Une nouvelle feuille de route plus riche et mieux conçue lui a été présentée en avril dernier a souligné El Otmani. Ce dernier a mis l'accent sur la modernisation des curricula de la formation professionnelle en prépara-

tion aux chamboulements que les métiers vont connaître dans un futur proche. Plusieurs vont disparaître et d'autres vont résister mais seulement en se mettant au diapason des évolutions technologiques. Cette nouvelle vision s'appuie sur des objectifs complémentaires visant à la fois l'intégration professionnelle des jeunes, l'amélioration de la compétitivité des entreprises ainsi qu'une réelle implication du privé dans la formation. Sur ce dernier volet, le chef de l'Exécutif a mis en avant le rôle des professionnels dans la conception, la réalisation et la gestion des projets financés par le fonds

## Un modèle de gouvernance

Le Maroc a conclu le 30 novembre 2015 un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des États-Unis, représenté par MCC et ceci dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier. Le budget alloué par MCC au Compact II, entré en vigueur le 30 juin 2017, s'élève à 450 millions de dollars auxquels s'ajoute une contribution du Maroc de 82 millions de dollars pour un nombre de bénéficiaires dépassant les 800.000. Le MCC, outil américain d'aide à la croissance économique des pays éligibles a été mis en place par le Congress en 2004. Le Maroc est le premier pays à en bénéficier avec plus d'un milliard de dollars cumulés entre les deux compacts. L'allocation des budgets se fait sur la base de la réception des livrables suivant des procédures verrouillées, ce qui fait du programme un modèle de gestion et de gouvernance des projets.

Charaka. Il a évoqué la participation de 17 associations et organisations professionnelles et fédérations sectorielles dans ce processus. En effet, il n'y a pas mieux que les entreprises pour connaître leurs propres besoins en profils techniques car elles sont confrontées quotidiennement à cette problématique. Intervenant à l'occasion, Anthony Welcher, vice-président de MCC en charge des opérations du compact, a exprimé sa conviction du potentiel des jeunes Marocains qui bénéficieront de ces nouveaux projets, lesquels verront le jour dans les trois années à venir. Pour sa part, Mohamed El Gharass, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, a indiqué que la signature des 15 mémorandums est l'aboutissement d'un processus de choix méticuleux de projets visant l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle en partenariat avec le privé et d'autres acteurs. Outre la CGEM et ses fédérations sectorielles, des acteurs de la société civile et du milieu académique mettront la main à la pâte. Le type de gouvernance inhérent aux projets du MCC est en soi un gage de réussite et un modèle à suivre pour d'autres projets dans le secteur de la formation professionnelle et dans d'autres. Le choix même des projets et les secteurs visés dénotent d'une bonne écoute des besoins gouvernementaux et il n'est pas fortuit que le deuxième compact ait choisi trois principaux domaines : la formation professionnelle, le foncier industriel et rural, l'éducation et la formation pour l'employabilité. ●